

**Laits infantiles :**  
**le Secteur Français des Aliments de l'Enfance**  
**rappelle que la composition des laits infantiles bénéficie d'une réglementation stricte et**  
**transparente correspondant aux besoins des nourrissons**

Suite à la publication de ce jour dans le *British Medical Journal* sur les tests réalisés sur les laits infantiles, les entreprises du Secteur Français des Aliments de l'Enfance rappellent qu'une réglementation européenne très stricte garantit une composition adaptée aux besoins nutritionnels des tout-petits de 0 à 3 ans des préparations pour nourrissons dont font partie les laits infantiles.

Cette réglementation est basée sur les recommandations de l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments). Les entreprises du Secteur Français des Aliments de l'Enfance respectent ces recommandations car ils ont à cœur de garantir la sécurité des produits destinés aux tout-petits, allant parfois même au-delà des exigences réglementaires et en toute transparence.

Les trois premières années de sa vie, un bébé multiplie par cinq son poids et par deux sa taille. Sa fragilité et son immaturité physiologique lui confèrent des besoins nutritionnels très spécifiques.

Les produits de nutrition infantile offrent des aliments spécifiquement formulés pour répondre aux besoins nutritionnels du nourrisson et de l'enfant en bas âge. La composition nutritionnelle, les normes sanitaires et la communication sont réglementairement très encadrées pour assurer une exigence de qualité et de sécurité au consommateur.

Depuis le 27 mars 2021, l'EFSA a d'ailleurs mis en place le règlement [Transparency](#) visant à renforcer la transparence de l'évaluation des risques de l'UE dans la chaîne alimentaire ainsi que la fiabilité, l'objectivité et l'indépendance des études utilisées par l'Autorité européenne de sécurité des aliments.

Ainsi, si l'allaitement maternel ne peut être privilégié, le Secteur Français des Aliments de l'Enfance rappelle que les préparations pour nourrisson dont font partie les laits infantiles sont les seules denrées alimentaires résultant d'une transformation qui répondent totalement aux besoins nutritionnels des nourrissons au cours des premiers mois de leur vie.

### **A propos du Secteur des Aliments de l'Enfance**

Le Secteur Français des Aliments de l'Enfance (SFAE) est une organisation professionnelle qui regroupe des acteurs du marché français des aliments pour nourrissons et enfants en bas âge (0 à 3 ans). Il a pour mission l'accompagnement, le conseil et l'information sur l'alimentation spécifique des tout-petits. Le SFAE encourage également une alimentation spécifique

### **CONTACT PRESSE**



Lucie Blaise / 01 45 03 60 14 / [l.blaise@l'com.net](mailto:l.blaise@l'com.net)  
Anne-Laure Bricseau / 01 45 03 50 36 / [al.bricseau@l'com.net](mailto:al.bricseau@l'com.net)